

Grenoble : le CDNA promis à la fusion

Jacques Osinski et le Syndeac s'opposent à l'absorption du centre dramatique des Alpes par la MC2 de Grenoble. **PAGE 3**

Musique : CNV et le ministère reprennent leurs marques

Les responsables de la mission musique au ministère étaient invités à la journée des affiliés du CNV. **PAGE 5**



VERONIQUE GUILLEN

Congés Spectacles : les chiffres qui fâchent

Le gouvernement s'oppose à une suppression de la caisse, mais les dérives dénoncées par la Cour des comptes demeurent. **PAGE 6**

Spectacle privé : la convention collective bientôt étendue **PAGE 5**

BIMENSUELLE
N°312
22 février 2013

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Les collectivités contraintes de réduire leur budget culture

La baisse des dotations d'État, la réduction du déficit public et la hausse des dépenses sociales finissent par débloquer le verrou à la baisse des crédits culturels.

Plus que jamais, le mot d'ordre est aux économies dans les collectivités territoriales. La culture n'y échappe pas, avec des effets contrastés d'un territoire à l'autre. Certains conseils régionaux réduisent, comme l'Île-de-France, la Bourgogne, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou la Réunion. D'autres se maintiennent, comme Midi-Pyrénées après, certes, une année 2012 en repli. Une troisième catégorie promet de petites hausses, comme l'Aquitaine, la Bretagne ou le Languedoc-Roussillon. «*En PACA, au moment où l'on nous dit que Marseille-Provence 2013 doit booster l'économie locale, on baisse les budgets culture,*

se désolent Sylvie Record, déléguée régionale du Syndeac en PACA et directrice adjointe du Théâtre du Gymnase. La Région a prévu de le réduire de 500 000 €, alors que la part consacrée à MP2013 va augmenter de 3 M€ par rapport à 2012. Des baisses sont aussi prévues au conseil général des Bouches-du-Rhône, mais nous attendons un rendez-vous pour en savoir plus.»

Les départements sont nombreux à faire grise mine, car les dépenses sociales sont en hausse. Un cas emblématique est la Seine-Saint-Denis. En janvier, Patrick Sommier, directeur de la MC93 à Bobigny, a prévenu qu'il risquait de perdre 150 000 € cette année, soit 5% de la subvention de son

principal financeur public, le Département, sur un budget global de 6,5 M€. Emmanuel Constant, vice-président du conseil général (PS) délégué à la culture, confirme l'hypothèse : «*Face à l'augmentation des allocataires du RSA, les élus qui ne sont pas en charge de compétences obligatoires sont tenus de réduire leur budget. On travaille sur 5%, mais rien n'est encore fait. Le budget sera voté en mars.*» Emmanuel Constant veut croire que ce n'est qu'un mauvais moment à passer : «*On espère revenir à une situation plus confortable en 2014.*»

Les villes apportent la plus grande part des crédits à la culture, en France. Les enveloppes «culture» n'évoluent qu'à la marge, en raison des dépenses fixes de fonctionnement des établissements municipaux ou assimilés. Les restrictions budgétaires se traduisent par de très petits pourcentages en fonctionnement, quelques fois plus spectaculaires en investissement comme à Bordeaux (-66%) qui vient de se voir livrer l'auditorium. «*Un sondage auprès de vingt de nos adhérents montre que huit collectivités sont stables, six en hausse et six en baisse. Cela va de +2% à -7%*», confie Robi

Rhebergen, président de l'Association des directeurs d'affaires culturelles (DAC) des grandes villes et agglomérations. Certains DAC témoignent d'une réduction sur plusieurs années et la gestion des ressources humaines est plus tendue. Les investissements restent stables en cette fin de mandat municipal, mais les DAC de villes disent ressentir un désengagement des partenariats. Ainsi l'État baisse son soutien aux conservatoires municipaux (-25% en 2013). «*Cette tendance touche tout les secteurs, observe Robi Rhebergen. La culture n'est pas particulièrement visée.*»

«Le gouvernement a envoyé un signal négatif avec la baisse du budget du ministère de la Culture.»

Michel Lefeuvre, président du Syndicat national des scènes publiques, représente des scènes subventionnées à 95% par les collectivités. Il se dit très pessimiste : «*Dans le meilleur des cas, on arrive à du zéro pour cent de hausse. Sur dix ans, avec l'inflation, nos théâtres ont parfois subi des baisses de 15 à 20%.*» Il ajoute : «*Beaucoup de villes attendent le dernier moment,*

Ministère : toujours plus d'économies

Bercy a invité les autres ministres à préparer la loi de finances avec comme nouveauté «*la nécessité de documenter des économies très ambitieuses pour 2014 et 2015*». Pour participer à la réduction du déficit public, le ministère de la Culture devait voir son budget baisser à 2,35 milliards d'euros en 2015 (contre 2,44 Mds€ en 2013). Mais ce calcul était fait en tablant sur un taux de croissance de l'économie de 0,8% en 2013 et de 2% ensuite. Or, dès cette année, à peine la moitié de ce chiffre sera atteinte. Du coup, les ministères doivent déjà imaginer des économies supplémentaires dès cette année, soit 67 millions d'euros à couper pour la Culture. Ce «surgel» ne doit pas toucher les grandes priorités dont le spectacle vivant, a promis la ministre.

c'est à dire le 31 mars, pour voter leur budget, ce qui est inquiétant. Le gouvernement a envoyé un signal négatif avec la baisse du budget du ministère de la Culture. Les scènes publiques n'ont plus d'autre marge que les dépenses artistiques. Je crains qu'on ne nous pousse à diminuer les budgets de production car ce sont les moins visibles, et tout cela aura des conséquences sur l'emploi artistique.»

Les extraits de débats de conseils municipaux montrent des prises de paroles volontaristes de certains maires en faveur de la culture, comme à Tours ou à Reims. Dans les faits, surtout en période de «crise», le souci des élus est que leurs dépenses culturelles se voient et procurent un retour sur investissement en termes d'image de marque, de participation populaire ou de nuits d'hôtel. C'est ce qui conduit Lille à investir dans Lille3000 ou Nantes dans Le Voyage à Nantes, ces opérations permettant une certaine souplesse d'engagement d'une année sur l'autre. Ainsi à Nantes, 1,3 million d'euros ne sont pas reconduits car ils correspondaient à des actions estampillées «Voyage à Nantes 2012» qui étaient exceptionnelles.

400 000 euros pour David Guetta

«Une vue d'ensemble montre un gel ou une baisse des budgets sur les villes, commente François Lajuzan, président de l'association des DAC de Midi-Pyrénées. Les villes mettent l'accent sur les spectacles qui marchent. Je crains

Nord Magnetic fait participer les habitants

Le conseil général du Nord lance du 17 au 20 mai Nord Magnetic, biennale itinérante axée sur la participation des habitants aux projets artistiques. Les villes de Hazebrouck et Bailleul accueilleront cette année la plupart des 50 spectacles gratuits.

«Il s'agit de mettre l'accent principalement sur la Flandre intérieure, coincée entre les communautés urbaines dynamique de Lille et de Dunkerque», précise Patrick Kanner, président du Département. Christophe Blandin-Estournet, directeur artistique, a notamment retenu les créations du conteur Yannick Jaulin et de la compagnie X-Press. Le Département financera à hauteur d'1,6 M€ pour un coût global estimé à 2 M€.

que cela mène à de plus en plus de conformisme dans les programmations pour montrer que l'argent investi va au plus grand nombre. Dans les structures où il y a des financements croisés cela pose moins problème.»

La Ville de Marseille a accordé une subvention de 400 000 euros pour un spectacle de David Guetta, le 23 juin prochain, alors que les places seront vendues une cinquantaine d'euros. Preuve que la contrainte budgétaire passe après des choix politiques. Même si cet exemple est caricatural, il confirme une tendance où les élus peuvent s'emballer sur des projets tandis qu'ils peinent à justifier des besoins en fonctionnement de théâtres. Quand Patrick Sommier explique la situation de la MC 93, certains élus retiennent qu'avec 5 millions de subvention pour 50 000 spectateurs, chaque entrée est subventionnée à hauteur de 100 euros. «La culture résiste mieux aussi

là où les politiques culturelles mettent l'accent sur les projets participatifs avec les habitants, estime François Lajuzan. L'impact est plus visible.»

La situation ne va pas s'améliorer. Le gouvernement a annoncé le 12 février une baisse des dotations aux collectivités deux fois plus forte que prévue, pour la période 2014-2015. Là aussi, les économies résultent de choix politiques. Il y a deux ans, Nicolas Sarkozy avait été critiqué par le milieu culturel pour avoir fait cadeau de 3 milliards de TVA aux restaurateurs. Aujourd'hui, l'État a besoin de 10 milliards d'économies pour financer le crédit impôt compétitivité qui doit lutter contre les délocalisations industrielles, mais profitera, selon une étude économique (Les Échos du 23 janvier), à hauteur de 8 milliards d'euros, au BTP et à la grande distribution, deux secteurs où l'emploi n'est pas délocalisable, comme dans le spectacle vivant. ■ YVES PÉRENNOU



DANSE

Val-de-Marne : la Briqueterie, bâtiment modèle de CDC



AGNÈS CHAUMAT

Après une longue gestation, la Briqueterie de Gournay, nouvelle implantation du Centre de développement chorégraphique (CDC) Biennale du Val-de-Marne, est une réalité. La Biennale s'est installée le 19 février, avec deux ans de retard dans ce bâtiment qui occupe une friche industrielle à Vitry-sur-Seine transformée par l'architecte Philippe Prost. Le fondateur de la Biennale du Val-de-Marne, Michel Caserta, avait lancé l'idée en 1997, avec le soutien du président du conseil général, Michel Germa. Le projet est engagé en 2005 et connaîtra des hésitations successives. Malgré un passage de témoin entre Michel Caserta et Daniel Favier, l'effort ne s'est pas

relâché. La Biennale passe de locaux de 200 m² à 3 400 m². Outre trois grands studios, deux étages inférieurs permettent de disposer de bureaux, y compris pour les compagnies en résidence. En 2013, ce sont Brigitte Seth et Roser Montlló- Guberna, Hervé Diasnas et Gilles Verrière. Dans une aile nouvelle, un studio-scène, offre une scène de 15 mètres par 15, équipée de grill et passerelle et d'un gradin mobile de 180 places. Un vaste jardin dessiné par Patricia Perrier et un gradin autour du patio de l'entrée permettent les créations «hors théâtre». Cette réussite a coûté 12,5 M€, supportés par le Département (8,5 M€), la Région (3 M€) et l'État. Le fonctionnement tient compte d'une équipe technique à demeure et passe de 1,4 M€ pour 2011 (année de biennale) à 1,8 M€ en 2013. La nouvelle convention liant le CDC, l'État et le conseil général prévoit une montée en charge du soutien des tutelles. Le conseil général augmentera son soutien de 150 000 € par an. ■ PHILIPPE VERRIÈRE

PRATIQUES EN AMATEURS : RETOUR DE LOI.

Le projet de réglementation de la pratique artistique en amateur sera repris à l'occasion de la loi d'orientation sur la création, a indiqué Michel Orier, DGCA, le 7 février. La loi préparée en 2008 avait été abandonnée par Christine Albanel à la suite des protestations de fédérations de musiciens amateurs.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ : 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com.

Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dohl, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoche. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer. Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC. Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 041578729. ISSN : 1294-2499. Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite. Millénaire Presse. Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro IMPRIMERIE

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Le CDNA promis à la fusion

Jacques Osinski, directeur du centre dramatique national des Alpes (CDNA), à Grenoble, avait rendez-vous à la Direction générale de la création artistique, le 15 février, avec Michel Orier et Jean-François Marguerin, le nouveau DRAC de Rhône-Alpes. Ils lui ont confirmé le projet de fusionner le CDNA au sein de la MC2 de Grenoble, scène nationale, dès la fin 2013. Le Syndec avertit le ministère de ne pas se lancer «dans un conflit hautement symbolique» et demande à la ministre, ainsi qu'au maire de Grenoble, «d'arrêter ce processus qui ne pourrait engendrer qu'incompréhensions et divisions». Jacques Osinski fait valoir qu'aucun indicateur ne remet en cause son travail. Il



Jacques Osinski

voit dans ce projet une attaque contre le principe de l'artiste directeur d'une institution, au profit de «grosses structures dirigées par des surintendants». La MC2 est déjà la première scène nationale française. Il ajoute que cette fusion le prive d'un troisième mandat de trois ans. «À aucun moment, il ne m'a été annoncé de façon explicite qu'il y avait un projet de fusion.» Le CDNA, déjà hébergé par la MC2, emploie 11 permanents. Il a une acti-

vité de production et bénéficie de 1,15 million d'euros de subvention (86% État, 14% Ville, 4% conseil général) qu'il complète avec 400 000 € de ressources propres. «L'accueil est fait par la MC2 avec laquelle nous avons toujours marché la main dans la main», assure-t-il. Michel Orier, interrogé par *La Lettre*

du Spectacle, avance «des problèmes de gouvernance récurrents depuis le départ de Georges Lavaudant» [directeur du CDNA et de la Maison de la culture de Grenoble entre 1981 et 1986, NDLR]. «Au moment des travaux, en 1998, il y avait déjà l'idée d'avoir, comme au TNB de Rennes, un lieu avec plusieurs équipes artistiques et plus de capacité de création.» Il ajoute qu'il s'agit

d'un cas particulier sur lequel la ministre et le maire de Grenoble se sont accordés : «Il faut savoir répondre à des situations locales. À Rouen, une scène nationale va fusionner au sein d'un CDN» (le Théâtre des Deux Rives). Michel Orier, qui était le directeur de la MC2 jusqu'en septembre dernier, met en œuvre une idée dont on entendait parler ces dernières années, sans avoir jamais été confirmée par le précédent ministère. ■ Y. P.

Les Molières, avec ou sans le nom

TÉLÉVISION. Une cérémonie de remise de prix au théâtre se confirme, sur France 2, le 28 avril. Ce palmarès est organisé par Dithea, société créée par les théâtres qui avaient contesté l'association des Molières, l'année dernière. Elle est présidée par Pierre Lescure, directeur du Théâtre Marigny. La marque Molières reste revendiquée par l'association du même nom, actuellement en redressement judiciaire. Celle-ci indique avoir obtenu une

prolongation de sa période d'observation et promet toujours vouloir organiser une cérémonie en 2013. Deux visions s'opposent. D'un côté, une fête des métiers du théâtre, avec beaucoup de récompenses, un esprit familial et traditionnel. De l'autre, avec Dithea, la recherche d'une efficacité médiatique : un jury réduit à 11 membres et 10 spectacles présélectionnés pour le théâtre privé et autant pour le public. ■

Un rapport révolté de Thierry Tuot

DÉMOCRATISATION CULTURELLE.

Le rapport du conseiller d'État Thierry Tuot sur la refondation des politiques d'intégration, remis au Premier ministre le 1^{er} février, préconise d'instaurer une discrimination positive dans les formations artistiques supérieures. Baptisé «Une grande nation pour une société inclusive», ce texte passionné s'en prend à une pensée paresseuse qui réduit l'action culturelle dans les cités au hip-hop. Pour remédier à «l'invisible interdiction, faite aux habitants des quartiers visés par la politique d'intégration, de fréquenter les lieux de haute culture», il conseille d'interdire pour trente

ans la construction d'institutions culturelles ailleurs que dans les communes relevant des zones prioritaires. Il propose d'émettre un titre familial qui permettrait à son détenteur de bénéficier de droits dont jouissent les classes cultivées : accès à des soirées privées, des avant-premières, contact avec les artistes, participation à des master-classes, stages... L'auteur dit aussi où trouver l'argent : chez les opérateurs de l'Internet : «La rente de cette technologie a été capturée par quelques entreprises qui, sans investir, sans créer, sans rien faire que capter la publicité ou abuser de marges éhontées, rançonnent utilisateurs et créateurs.» ■

MARIGNY : TRAVAUX ET PLAN SOCIAL.

Le Théâtre Marigny à Paris, dirigé par Pierre Lescure, va connaître une fermeture pour travaux entre juin 2013 et octobre 2014, ce qui occasionnera une saison blanche et un plan de suppression d'effectifs. Cette opération portant sur la sécurité, l'accessibilité et la construction d'un restaurant, était prévue depuis le renouvellement de la convention d'occupation avec la Ville de Paris, en octobre 2011. Le Marigny emploie une trentaine de permanents. La restructuration entraînera une vingtaine de suppressions d'emplois.

JOURNÉE DES MUSIQUES ANCIENNES.

Le Réseau européen de musique ancienne (REMA) organise la première Journée européenne de musique ancienne, à l'échelle européenne, le 21 mars. L'événement fédère une vaste programmation de concerts, de Riga à Porto, des conférences, des diffusions de concerts en direct en ligne et des sessions interactives d'ateliers, masterclasses... <http://rema-eemn.net>

LA CGT CONTRE KARINE GLOANEC-MAURIN.

Le Syndicat français des artistes (SFA-CGT) critique les propos tenus par Karine Gloanec-Maurin, présidente de la commission culture de l'Association des Régions de France, lors de son audition par la mission sur les métiers artistiques à l'Assemblée nationale : Elle y a parlé d'un «statut de chômeurs», dénonce le SFA. Elle a constaté une «progression anormale» du nombre d'employeurs d'artistes et techniciens engagés par intermittence «alors que les financements ne peuvent pas suivre» et a proposé de remédier à ceci en passant «par une revalorisation des amateurs et le renforcement des liens entre les collectivités et les fédérations de l'éducation populaire».

ILS ONT DIT

**MICHEL ORIER**

Directeur général de la création artistique
«La question centrale est de fléchir une

courbe qui ne cesse de se dégrader qui est celle du nombre de représentations par spectacle. On a eu trop l'habitude d'imposer un taux de fréquentation plutôt qu'un développement du public. Si vous jouez sur une période plus longue, vous avez des durées d'emploi plus longues pour les artistes et techniciens.»

Le 7 février, audition à la mission de l'emploi artistique de l'Assemblée nationale

ÉDUCATION ARTISTIQUE

IDEA : rencontre mondiale en juillet à Paris

Les théâtres français sont invités à se mobiliser par les organisateurs du congrès international IDEA (International Drama-Theatre Education Association). C'est la huitième édition de ce colloque mondial dédié aux liens entre arts de la scène et éducation qui se tient tous les trois ans. Après Hong Kong et le Brésil, Paris l'accueille du 8 au 13 juillet. Il est organisé par IDEA Paris 2013, une association qui émane de l'Anrat, présidée par Catherine Tasca, sénatrice et ancienne ministre de la Culture. L'une des chevilles ouvrières d'IDEA Paris 2013, son vice-président Philippe Coutant, ancien directeur du Grand T à Nantes, explique : «Tous les directeurs de théâtre et leurs services de relations publiques devraient se précipiter à ce rendez-vous pour exposer ce qu'ils font en matière d'éducation artistique et ouvrir leur esprit à ce qui se fait à l'étranger, découvrir des approches très différentes.» Les noms des parrains du congrès montrent l'orientation théâtre et danse de l'événement : Robert Abirached, le professeur Alain Berthoz, Carolyn Carlson, Hêla Fattoumi et Éric Lamoureux, Philippe Meyrieu, Abdou Diouf,

Wajdi Mouawad, Romeo Castellucci, Jean-Claude Grumberg, Jacques Lassalle. Les rencontres auront lieu dans plusieurs théâtres parisiens partenaires : Théâtre de la Ville Odéon, Maison du geste et de l'image, Théâtre Dunois, et l'Université Paris-Diderot. Parmi les autres partenaires, on relève la Maison de la danse de Lyon, la MC2 de Grenoble, Nanterre-Amandiers, la Comédie de Picardie... La Ville de Paris et le ministère de la Culture soutiennent l'événement. Le colloque accordera une grande place à la recherche. Joelle Aden, professeur à l'Université du Maine, rapporte que les propositions et contributions de chercheurs affluent. Une nécessité selon elle : «La réputation d'excellence française est liée à la recherche sur les contenus, mais s'il n'y a pas de recherche sur les processus de transmission, comment fera-t-on entrer ces notions dans la formation des enseignants ? Nous avons besoin d'une recherche qui montre que les approches sensibles sont essentielles.» Au-delà des questions pédagogiques et artistiques, le colloque traitera aussi de l'éducation artistique comme enjeu politique et de la circulation des spectacles jeune public. **I.Y. P.**

EAC : SUITE DU TOUR DE FRANCE.

La ministre de la Culture poursuit son tour de France de l'éducation artistique et culturelle. Les prochaines dates : le 11 mars au Quartz de Brest pour les ateliers TransFabrik ; le 15 mars à Rouen pour une initiative du Théâtre de la Chapelle Saint-Louis et de la radio HDR ; le 22 mars au FRAC de Marseille ; le 25 mars à Paris auprès de la structure la Fabrique du regard ; le 5 avril à Scènes du Jura, à Dole ; le 9 avril à la Maison des arts et de la culture de Créteil ; le 25 avril avec DJ Click à Bourges.

LES ANIMATEURS CONTRE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

Plusieurs syndicats de l'animation et de l'éducation populaire ont rejoint les syndicats d'enseignants qui appelaient à la grève, le 1^{er} février, contre le projet de réforme des rythmes scolaires dans l'Éducation nationale. Ils estiment avoir été oubliés et leur ministère (Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative) a été tenu à l'écart. Ils mettent en garde contre les décisions unilatérales prises par les municipalités et contre le risque d'une «rupture pédagogique» en réservant les activités artistiques, d'éducation physique ou dites d'éveil au périscolaire.

JEUNE ET TRÈS JEUNE PUBLIC À GENNEVILLIERS.

L'association Enfance et Musique organise avec la ville de Gennevilliers (92) un festival de spectacles jeune et très jeune public à destination des professionnels et des familles, du 20 au 28 mars. Le programme compte 27 spectacles, dont 8 créations pour 64 représentations en accès gratuit. Deux forums-débats sont prévus, sur les politiques d'éveil culturel et artistique (le 21 mars) le spectacle pour le très jeune public (le 26 mars), ainsi que des ateliers et des rencontres.

UNE ÉTUDE SUR LES JEUNES PUBLICS.

Les festivals Petits et Grands à Nantes et Méli'môme à Reims, ainsi que le Festi'Mômes, à Questembert (56), s'associent pour enquêter sur la fréquentation des festivals jeune public. Une étude a été réalisée par Manon Pasquier, avec l'accompagnement scientifique et méthodologique d'enseignants-chercheurs de l'université de Nantes et le soutien de Sylvie Octobre, sociologue au DEPS (ministère de Culture et de la Communication). La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) a soutenu ce projet. L'étude sera publiée sous la forme d'un livre et fera l'objet d'une présentation pendant le festival Petits et Grands à Nantes (du 10 au 14 avril).

Festival Petits et Grands : une tournée avec les crèches de Nantes

JEUNE PUBLIC. La deuxième édition de la biennale jeune public Petits et Grands, à Nantes, passe la vitesse supérieure en proposant plus de 50 spectacles et 120 représentations. Conservant comme centre de gravité le château des Ducs de Bretagne, le festival va essaimer dans plus de 30 lieux sur la commune de Nantes. Les principaux théâtres nantais accueilleront des spectacles (Grand T, Lieu Unique, Bouche d'air, Stéréolux, salle Vasse...), mais aussi le Muséum d'histoire naturelle, les maisons de quartier, des écoles... Une nouveauté de cette édition, Petits et Grands va donner 35 représentations pour chacune des 25 crèches municipales. Trois spectacles seront donc en tournée dans ces

cette opération répond à la volonté d'élargir le champ du public familial. de façon générale, le festival a l'ambition de «susciter des vocations de spectateurs dès le plus jeune âge» avec de nombreuses propositions qui s'adressent à des spectateurs dès six mois. Sur le plan artistique, cette seconde édition met l'accent sur la recherche, les écritures contemporaines, et programme un peu plus de cirque et jonglerie. On y retrouve différentes formes théâtrales, dansées, des musiques amplifiées, et des sujets graves : un partenariat avec une exposition du château des Ducs sur la guerre 14-18, des réflexions sur la fratrie, le handicap... Petits et Grands est dirigé par Nicolas Marc, directeur de Millénaire Presse, éditeur de *La Lettre du Spectacle*, et Cyrille Planson, entre autres rédacteur en chef de *La Scène*. **I.**



Kernel, Athénor Production



Archipel, ACTA/Laurent Dupont

MUSIQUES ACTUELLES

Les adhérents du CNV et le ministère reprennent leurs marques

Les producteurs de concerts, responsables de salles et organisateurs de festivals affiliés du CNV étaient réunis le 11 février, au Pan Piper à Paris, pour une journée de réflexion sur les dispositifs de l'établissement public. Ils ont notamment étudié la possibilité de nouvelles aides comme un système d'avances remboursables pour les grandes productions ou, à l'inverse, des aides à la création pour les projets à faible diffusion. La discussion a aussi porté sur l'activité «ressources». Le CNV produit en effet des statistiques sur la production et la diffusion de spectacles musicaux. «Il faudrait trouver un sens et une coordination à ces études», exposait Malika Séguineau, secrétaire générale du Prodiss, chargée de restituer cet atelier. Les instances du CNV doivent dire ce qu'elles veulent faire de ces chiffres. D'autant que le ministère de la Culture veut créer un pôle d'observation au sein de sa nouvelle mission musique. Invités lors de cette journée, Michel Orier, directeur général de la création artistique (DGCA), et Laurence Franceschini, directrice



Guy Marseguerra, Jacques Renard, Michel Orier, Laurence Franceschini

générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), ont confirmé que la mission musique aura des groupes de travail sur la ressource et sur l'international. Michel Orier a rappelé la promesse d'Aurélié Filippetti de sécuriser les moyens des organismes existants dans la filière (IRMA, Bureau export, etc) tout en soulignant que cela passerait par une mutualisation. Une façon de dire à une assistance de producteurs privés que le ministère n'avait pas jeté au panier toute la préfiguration du Centre national de la musique,

mais qu'elle se réservait l'initiative stratégique : «La plateforme d'observation doit permettre de sortir des chiffres beaucoup plus rapidement», argumentait Michel Orier. C'est important, y compris dans le cadre de la renégociation de la convention Unedic.

Laurence Franceschini renchérit : «Nous avons besoin de moments dans l'année pour convaincre les parlementaires, besoin d'objectif, avec des éléments sur l'emploi, par exemple.» Michel Orier a confirmé que la future loi d'orientation sur la création comporterait un volet sur la régulation du métier, évoquant un dispositif anti-concentration. Guy Marseguerra, le président du CNV, a réclamé l'appui du ministère face à la revendication de l'Association de soutien pour le théâtre privé (ASTP) sur la taxe billetterie des spectacles d'humour et des comédies musicales. Il a reçu une réponse plus que prudente de Michel Orier : «La réécriture du décret [sur la répartition de la taxe entre CNV et ASTP, NDLR] doit être négociée. Je suis confiant car les deux parties ont conscience de l'intérêt public.» I. Y. P.

UN PREMIER BILAN 2012. En attendant le bilan complet en avril, voici quelques chiffres clés de l'activité du CNV pour l'année 2012. Le produit de la taxe s'établit à 23 millions d'euros, soit une baisse de 1 M€ conforme aux prévisions compte tenu de l'activité des grands concerts et tournées internationales. Avec un nombre d'affiliés stable, le nombre de dossiers aidés par le CNV a augmenté de 18% soit 1 475 aides, le nombre de structures aidées a augmenté de plus de 16% (783), le montant total des aides a crû de 4%, soit 22,7 M€. Cette hausse du montant s'explique par le plan d'action conjoncturel de soutien aux entreprises en difficulté. Face à la raréfaction des autres ressources d'aides, les porteurs de projets ont été plus nombreux à solliciter le CNV, «ce qui se traduit par une baisse du montant moyen attribué par projet et par structure», indique la direction du CNV.

ÉTENDRE LA TAXE BILLETTERIE AUX CAPTATIONS ? De plus en plus de concerts sont diffusés par Internet ou en vidéo à la demande. Face à cela, le CNV étudie la possibilité d'élargir l'assiette de l'actuelle taxe sur la billetterie à la diffusion des captations. Les producteurs s'estiment en droit de réclamer une part de la valeur générée par ces diffusions, mais quelle est

la valeur ? Une évaluation a été lancée par le Prodiss pour la chiffrer. Les syndicats professionnels (Prodiss, SNES) réclament depuis longtemps un droit voisin sur leurs spectacles. L'étude juridique et technique sur une extension de la taxe, menée par le CNV, ne se substitue pas à cette revendication, précise Jacques Renard, directeur du CNV. Celui-ci pointe tout de même des difficultés car, avec cette extension, on touche aux droits du producteur phonographique ou des artistes.

LA CONVENTION COLLECTIVE DU PRIVÉ VERS L'EXTENSION.

Le ministère du Travail devrait prononcer l'extension de la convention collective du spectacle vivant privé début avril, soit plus d'un an après la signature des syndicats d'employeurs et de salariés. À partir de ce moment, toutes les entreprises du champ du spectacle privé (par opposition au secteur subventionné) devront l'appliquer. Marc Slyper, secrétaire national du SNAM-CGT, l'assure, cette entrée en vigueur se fera dans la souplesse, et commencera par les clauses minimales : rémunérations, défraiements, cotisations. Selon Marc Slyper, les signataires s'attendent à ce que le ministère du Travail pose des réserves sur certains points.

Ainsi la convention présente des grilles de rémunération qui varient selon la jauge de la salle, une différence de traitement qui pourrait ne pas être jugée conforme à la loi mais répond, pour les syndicats, à la réalité économique du secteur.

PROMOTION COMMERCIALE DU CNV : PHASE CRITIQUE.

Le dispositif d'achat d'espaces publicitaires, groupé et mutualisé du CNV permet aux producteurs de réduire leurs coûts d'affichage notamment. Il était soutenu jusqu'ici par la Mairie de Paris qui retire son aide en 2013 (200 000 euros) tandis que la FNAC réduit la sienne (de 350 000 à 150 000 €). Du coup, le CNV doit compenser en puisant sur ses réserves et les entreprises payent 10% plus cher. «Cette année, notre prestation diminue avec un nombre d'affiches inférieur, avance le directeur Jacques Renard. Nous espérons trouver d'autres soutiens pour prendre la relève l'année prochaine. Espérons que cela ne s'arrête pas.» Les campagnes sont utilisées en général à 100% sur Paris par les affiliés du CNV. En région, le taux d'occupation est de 70%, ce qui expliquait la présence, en février, d'annonces pour le CNV sur certains panneaux SNCF pour occuper des espaces prépayés et non revendus.

COUR DES COMPTES

Congés Spectacles : les chiffres qui fâchent

Comme prévu, le rapport annuel de la Cour des comptes, rendu public le 12 février, recommande la suppression du régime de gestion des congés des intermittents du spectacle (*La Lettre du Spectacle* du 21 décembre 2012). Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, apporte une réponse très nette : «*Le spectacle demeure un secteur dans lequel la gestion mutualisée des droits à congés se justifie pleinement en raison même de son organisation économique et de l'existence de la présomption de salariat. Ce dispositif doit donc être pérennisé.*» Le ministre du Travail est de son avis. Aurélie Filippetti renvoie à la solution prévue en 2009, transférer la gestion au groupe Audiens. «*L'objectif est que ce transfert soit opérationnel à la prochaine période de liquidation des congés*

102 M€

C'est la somme des indemnités de congés qui n'ont pas été versées sur les six derniers exercices, soit une moyenne de 8,8% des indemnités dues. Les bénéficiaires ne les ont pas réclamées ou la déclaration d'employeur était incomplète.

14 875 €

C'est le montant du salaire brut mensuel du directeur général de la caisse, Régis Braut, en 2012. Cela représente une hausse de 67% par rapport à ce que gagnait son prédécesseur immédiat aux mêmes fonctions, en 2009.

au 1^{er} avril 2013», précise même le ministre du Travail. Les organisations professionnelles d'employeurs du spectacle vivant avaient démissionné du conseil d'administration (CA) en septembre pour protester contre le blocage de cette réforme par le président Yann Brolli. Celui-ci est parti en décembre. Un administrateur temporaire prépare de nouvelles élections pour le 30 juin au plus tard. Le futur CA devra ensuite convoquer une assemblée générale extraordinaire pour voter les changements de statuts qui permettront l'adossment à Audiens. Il faudra sans doute attendre la fin de l'été. La Cour des comptes met le doigt sur des chiffres douloureux en cette période de restrictions budgétaires. Une dérive due à l'absence de gouvernance paritaire, selon la CGT-Spectacle. ■

Commémoration de la Grande Guerre : du flou sur l'artistique

CENTENAIRE. L'appel à projets entrant dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale a été lancé. Au niveau national, le nom de Royal de Luxe est régulièrement avancé pour le 14 juillet 2014, mais, à un peu plus d'un an de l'événement, la participation de la compagnie d'arts de la rue n'est toujours pas confirmée. À l'échelle locale, les candidats au label «Centenaire» devront remettre avant le 1^{er} juin leur projet à l'un des 60 comités départementaux, relais du groupement d'intérêt public (GIP) Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale⁽¹⁾. Les projets pour 2014 ne semblent pas foisonner, peut-être parce que les commémorations se poursuivront jusqu'en 2018. Peut-être aussi parce qu'un sérieux flou règne sur le budget. Sur ses documents, la Mission signale qu'une labellisation ne vaut pas financement «*mais plutôt une éligibilité au financement qui interviendra en 2014*». «*L'État apportera 20 mil-*



Paroles de Poilus, compagnie Ivan Morane

lions d'euros au GIP, Mais on attend un engagement important des Départements», indique Serge Barcellini, conseiller du ministre délégué à la Défense chargé des anciens combattants. Il concède que le contexte budgétaire des collectivités est source d'inquiétude. Quelques initiatives se dessinent, plutôt pour les années suivant 2014. «*Les commémorations en Haute-Marne seront plus nombreuses autour de 2017, pour faire lien avec l'arrivée des soldats américains sur ce territoire*», annonce-t-on au comité départemental de Haute-Marne. «*Des projets se préparent en Champagne-Ardenne, mais c'est encore informel*, ajoute Ludovic Lagarde, directeur de la Comédie de Reims. Le centre dramatique national est en lien avec la Ville pour des projets artistiques sur 2014/2015, mais il attend toujours des précisions de l'État sur son implication. ■ T. L. R.

(1) Mission dirigée par Joseph Zimet regroupant sept ministères.

ILS ONT DIT



ALAIN HERZOG

directeur du Syndeac
«*Outre la sanctuarisation du budget de la culture suivie d'un nécessaire plan de relance, nous*

proposons la création de fonds complémentaires, sous tutelle ministérielle, destinés aux opérateurs publics, notamment une taxe sur les jeux en ligne de la Française des jeux, une taxe sur les chantiers publics en particulier pour les créations artistiques in situ. Le 1% artistique pourrait aussi s'appliquer au spectacle vivant. Et [il faut une] taxe sur les fournisseurs d'accès Internet pour rétribuer l'ensemble des fournisseurs de contenus.»

Le 22 janvier, devant la mission Acte 2 de l'exception culturelle (mission Lescure)

APPEL AUX DONS DE L'OPÉRA DE PARIS

La Comédie-Française ayant réussi à financer la restauration de la salle Richelieu par des mécènes, l'Opéra de Paris lance une campagne d'appel aux dons pour la restauration de la Ceinture de lumière du Palais Garnier. Il s'agit de 60 éléments de décoration et d'éclairage extérieurs qui enveloppent le monument et éclairent ses abords : lampadaires, candélabres, cariatides, colonnes... L'État finance la restauration des façades du Palais Garnier mais, pour «sauver la Ceinture de Lumière», l'Opéra cherche à lever 1 M€ en quatre mois.

INTERMITTENCE : RÉACTION DE JEAN-PATRICK GILLE

Le député Jean-Patrick Gille (Indre-et-Loire, PS) réagit à l'article paru dans *La Lettre du Spectacle* du 8 février («Les professionnels préoccupés par l'avenir de l'intermittence») qui rapportaient les propos tenus lors d'une réunion du Syndeac Île-de-France. «*La mission parlementaire sur l'emploi artistique est encore dans la phase d'investigation*, assure Jean-Patrick Gille. *Ses membres ont pris soin de n'émettre aucune préconisation pour le moment. Ils ne se retrouvent donc nullement dans les propos qui leurs sont prêtés.*» Certains intervenants lors de cette rencontre avaient prétendu que les parlementaires voulaient réduire de 40% le déficit des annexes 8 et 10.



COOPÉRATION

Transfabrik : France - Allemagne sur un plateau

Dansfabrik accueille Transfabrik. Le premier est un festival à Brest, du 11 au 16 mars. «*Il part de l'héritage du festival Antipodes, mais je l'ai repensé en assumant qu'il s'agit d'un festival de danse*», précise Matthieu Banvillet, directeur du Quartz scène nationale. Le second, Transfabrik, est monté par le bureau du théâtre et de la danse de l'Institut français de Berlin et offre, résume Luc Paquier, son responsable, «*un dispositif qui propose à des directeurs artistiques un cadre léger pour leur coopération*» : quatre institutions allemandes élaborent un projet commun avec sept institutions françaises. Depuis deux ans et demi, l'Institut français de Berlin a initié une dizaine de réunions qui ont débouché sur une commande commune au chorégraphe franco-allemand Laurent Chétouane, une série d'ateliers durant lesquels 16 étudiants des deux pays vont échanger sur leurs particularités nationales. Ce mouvement a permis une dynamique de programmation : «*J'ai demandé à nos amis allemands de me parler des talents qui émergent chez eux*», justifie Matthieu Banvillet pour expliquer la présence de la compagnie Mamaza, d'Antonia Baehr, ou d'Eva Meyer-Keller dans le festival brestois. Transfabrik a été intégré dans les célébrations du cinquantenaire du traité de l'Élysée, ce qui a facilité le bouclage d'un budget de 500 000 € collecté



Jared Gradinger et Angela Schubot

auprès des institutions publiques, mais aussi du privé (Total). Il répond à des difficultés à collaborer entre la France et l'Allemagne. Les compagnies françaises sont très différentes des grandes institutions allemandes où l'on trouve souvent une compagnie de théâtre, un chœur, un ballet, et un orchestre... Yvann Alexandre qui collabore avec l'une de ces structures, à Oldenburg en Basse-saxe, témoigne : «*Nous n'avons ni les mêmes*

méthodes ni les mêmes financements». La sensibilisation «à la française» est un concept étrange pour les Allemands et l'idée de faire intervenir ce chorégraphe dans une école ou dans un hôpital s'est révélée un challenge. De même, l'intervention de Sylvain Groult dans un hôpital d'Oldenburg a été une révolution : «*Ni le directeur de l'hôpital ni Honne Dohrmann, le directeur du festival, n'avaient ima-*

giné ce résultat», raconte Christian Watty, représentant de la Tanzmesse de Düsseldorf en France et, à ce titre, l'un de ceux qui appréhendent le mieux les différences entre les deux pays. Transfabrik marque un effort de rapprochement, même si ce sont des institutions allemandes déjà proches du modèle français que l'on retrouve dans ce projet. La relation franco-allemande reste un chantier. ■

PHILIPPE VERRIÈLE

Maroc : duos de chanteurs

À l'initiative de l'Institut français au Maroc, Pierre Walfisz invite onze chanteurs français au Maroc du 7 au 14 mars pour leur faire rencontrer onze chanteurs marocains, proposés par les instituts français locaux. Deux à deux, ils s'apprendront «la» chanson qui leur a donné envie d'être artiste. «*Ils reflètent les multiples manières de produire de la musique en France*», explique Pierre Walfisz, heureux de mettre en relation des artistes marocains qui ne se connaissent pas avec des artistes français. L'expérience donnera lieu à plusieurs concerts en commun.

Chanson francophone : le Québec tire la sonnette d'alarme

CANADA. Plus de 200 professionnels – artistes, structures de diffusion, producteurs – ont participé au Forum sur l'avenir de la chanson québécoise, début février à Montréal. Les allocutions d'ouverture ont donné le ton aux discussions, en présence du ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, du PDG de la SODEC, François Macerola, et d'Yvan Gauthier, PDG du Conseil des arts et des lettres du Québec. Si l'industrie musicale connaît des succès – Cœur de pirate,

Fred Pellerin, Loco Locass, Les Hommes rapaillés... – le secteur est sinistré : l'effondrement des ventes d'enregistrements et la chute des entrées en salles, conjugués au nombre croissant de chanteurs qui choisissent l'anglais, suscitent de vives inquiétudes dans la filière et ne facilitent pas l'émergence et le développement d'artistes. Le milieu réclame des mesures pour plus de visibilité accordée aux œuvres francophones. Il est suggéré de favoriser une plus grande diffusion de la

chanson québécoise sur les plateformes numériques, de reconnaître la chanson comme discipline au sein des programmes gouvernementaux, d'améliorer la structure de concertation des intervenants du milieu et de favoriser la présence de la chanson à l'école, par exemple en intégrant l'œuvre d'artistes «historiques» comme Gilles Vigneault et Robert Charlebois dans les programmes d'intégration des immigrants ou les programmes scolaires. ■ NICOLAS MARC

VITE DIT

- * Le milliardaire Sheldon Adelson va faire construire un «mini-Las Vegas» à côté de Madrid, avec neuf salles de spectacle et sept théâtres.
- * European Cultural Foundation (ECF) ouvre des bourses pour des projets qui associent des structures hors secteur culturel et pour des échanges avec la Turquie.
- * Nouveaux adhérents à l'Union des théâtres d'Europe (UTE), le Théâtre national d'Oslo, le Staatsschauspiel de Stuttgart et le Schauspielhaus de Bochum.

Comédie Odéon à Lyon.

L'ex-cinéma CNP Odéon, à Lyon, a été transformé en un café-théâtre de 300 places, rue Grolée. Près d'un million d'euros a été investi en travaux par **Philippe Giangreco**, producteur audiovisuel, et **Stéphane Casez**, producteur de *Arrête de pleurer Pénélope*. Deux spectacles seront présentés chaque soir à la Comédie Odéon. Des concerts pourraient aussi être donnés dans ce qui est désormais le plus grand café-théâtre lyonnais.

Dons au musée

du costume. Le 7 février, le chorégraphe **Daniel Larrieu** a célébré les 30 ans de sa compagnie Astrakan en organisant à la Ménagerie de Verre (Paris), une installation mettant en scène les costumes des 36 créations. Cette célébration a aussi permis à **Delphine Pisana**, directrice du Centre national du costume de scène de Moulins (CNCS), de choisir les costumes qui rejoindront le musée. Le chorégraphe fait don de toutes ses pièces. Comme tout musée national, le CNCS n'accepte pas

tout. Les dons doivent être agréés par une commission. Les compagnies de danse sont de plus en plus présentes dans ses collections : *«Elles ont été les premières à nous faire des propositions depuis que nous pouvons recevoir des dons, précise Delphine Pisana. Le premier a été celui des Carnets Bagouet. Depuis nous avons eu aussi une partie du fonds Chopinot, celui de Suzan Buirge, d'Odile Duboc, etc.»*

Festival à Angers :

à confirmer. Le projet de festival de musiques actuelles annoncé fin 2012 par le maire d'Angers, **Frédéric Béatse**, n'est pas encore sûr. *«Cela reste un projet, rien n'est validé, tempère Christophe Davy, gérant de la société angevine Radical Production. Le maire en a parlé un peu vite car il y tient.»* Son entreprise pourrait lancer ce projet privé à l'été 2014 au Lac-de-Maine.

Empreinte carbone.

Le Synpase, syndicat national des prestataires de l'audiovisuel, scénique et de l'événementiel,

PAYS DE LA LOIRE

Moins de subventions pour le T.U. de Nantes

Le Théâtre universitaire (T.U.) de Nantes va subir d'importantes baisses de subventions cette année. L'Université de Nantes a voté en janvier une réduction de 20% de son appui à l'établissement, soit 54 000 €, et la DRAC Pays de la Loire a exprimé son intention de réduire son appui de 20 000 €. L'aide accordée au titre du programme «création» passerait de 150 000 € à 140 000 €, et le financement de 10 000 € accordé au titre du programme «transmission des savoirs et démocratisation



D.R. Bertrand Salanon

culturelle» serait supprimé. Le budget 2012 du T.U. était de 1,3 million d'euros avec comme financeur principal la Ville de Nantes. *«La baisse des aides publiques sur trois ans s'élève à 90 000 €», relève Bertrand Salanon, directeur du T.U. Une diminution des partenariats avec d'autres structures culturelles de la région est envisagée.*

Bertrand Salanon estime indispensable une programmation *«même à minima»* sur le trimestre d'automne de la saison prochaine. ■

propose un calculateur en ligne permettant aux organisateurs d'évaluer l'empreinte carbone de leur événement. Cet outil en ligne a été développé en partenariat avec Action Carbone, le programme de la Fondation Goodplanet et Audiens. C'est un questionnaire d'une vingtaine

de points sur l'énergie, les déchets ou les déplacements. www.carbonevent.fr

Tremplin jazz. Le Rezzo Focal a ouvert les candidatures jusqu'au 14 mars pour participer au tremplin de nouveaux talents du jazz lié au festival Jazz à Vienne. Le lauréat enregistre sous un label et reçoit des aides à la diffusion. www.jazzavienne.com

Concours de la Muse

en circuit. Sous le titre Radio'ratorio, la Muse en Circuit centre national de création musicale organise son deuxième concours d'art radiophonique de création en direction des classes de collèges et lycées. L'appel à projets concerne les académies de Paris, Créteil et Versailles. Les candidats (les professeurs) doivent envoyer à la Muse en Circuit avant le 13 mai les grandes lignes du projet de création radiophonique. Les trois établissements retenus en juin réaliseront leur projet avec le soutien d'un compositeur choisi par le centre national de création musicale qui assurera également la diffusion de l'œuvre sur diverses radios européennes et lors du festival Extension.

BOURGOGNE

La Cité de la Voix s'ouvre aux publics et à l'émergence

La Cité de la Voix de Vézelay (89), centre d'art vocal en Bourgogne, pérennise sa programmation à l'année et un temps fort grand public cet été. *«Nous avons créé une saison d'été qui se déroulera du 1^{er} juillet au 15 août, avec une ouverture quotidienne au public et des*

concerts gratuits, précise Nicolas Bucher, son délégué général. Le site du Vézelay attire un million de touristes par an, c'est une manière de montrer la permanence artistique de la Cité de la Voix». L'établissement qui accueille en résidence permanente le Chœur Arslys Bourgogne proposera chaque année des résidences à une dizaine d'ensembles locaux et internationaux. *«L'accompagnement à l'émergence est également un axe important. Nous avons monté des stages pour des chanteurs issus des conservatoires nationaux supérieur de musique et danse notamment, et qui sont rémunérés»,*

insiste Nicolas Bucher. Sont également prévus des partenariats de coproductions, dont un à l'étude avec la Fondation Royaumont et avec le Grame, centre national de création musicale de Lyon. La Cité de la Voix deviendra une régie directe de la Région Bourgogne au 1^{er} mai. Le centre financé intégralement par la Région était en préfiguration et sous la tutelle de l'agence régionale Liaisons Arts Bourgogne depuis fin 2010. Son budget était de 180 000 € pour 2012, financé intégralement par la Région. *«Il ne baissera pas», assure le délégué général. Le conseil régional de Bourgogne a en effet annoncé une baisse de 6% de son budget pour la culture pour 2013. ■ T. L. R.*



L'ensemble Coro di Camera – Varese lors de la saison estivale de la Cité de la voix au Vézelay

MARSEILLE-PROVENCE 2013

Babel Med se met en «Watt !»

L'année capitale européenne de la culture à Marseille pose sa marque au Dock des Suds lors de la prochaine édition de Babel Med Music, prévue du 21 au 23 mars. La manifestation dédiée aux musiques du monde aux sonorités actuelles ouvre une 4^e scène pour ce projet. Outre le programme habituel qui allie festival (36 concerts) et salon professionnel (2 500 inscrits), la manifestation intègre en effet le «Watt !». «Il s'agit d'une résidence d'artistes produite par MP2013. C'est MP 2013 qui a choisi les artistes, mais sous le contrôle du Dock des Suds», précise Bernard Aubert, codirecteur artistique de l'événement. Au final, cinq collectifs, dont une majorité d'artistes a déjà participé à Babel Med (comme Imhotep ou Watcha Clan), se sont réunis pour l'occasion. Accueillis dans différents lieux à Marseille et sur l'autre



JEANDE PENA

rive de la Méditerranée, ils ont chacun réalisé une création. «Le budget fourni par MP2013 s'élève à 130 000 €, indique Bernard Aubert. Cela comprend le financement de la scène, l'accueil, les hôtels, etc. Tout ce qui se passe à Marseille. En revanche, l'association a réglé en direct les cachets et les voyages». L'apport de MP2013 reste néanmoins mesuré par rapport aux dépenses globales de la manifestation estimées à 850 000 € dont 150 000 € consacrés à l'artistique. Reste à savoir si le «Watt !» aura du succès. Pour l'instant, il n'apparaît pas en page d'accueil sur www.mp2013.fr ni même sur le site dédié à Babel Med... ■ MARJOLAINE DIHL

La culture au service de l'économie ? La CCI et la Ville de Marseille vont débloquer 1 M€ pour promouvoir Marseille en tant que capitale de la culture : «On va refaire une documentation plus lisible sur la manifestation et les principaux événements», précise Dominique Vlasto, adjointe au tourisme, qui espère «ramener la clientèle grâce au concert de David Guetta et de Mika, par exemple». La municipalité a prévu une aide de 400 000 € pour le concert payant de David Guetta.

FESTIVAL

L'électro se presse à Paris

Deux événements de musique électro naissent à Paris en mai. L'agence d'événementiel Vendôme Événements produira *Marvellous Island*, du 7 au 11 mai, au Chalet de la Porte Jaune, dans le Bois de Vincennes. Une centaine d'artistes se produiront sur trois scènes (Jamie Jones, Breton, Damian Lazarus...), souvent réunis par labels ou par collectifs. Cet événement se présente comme le premier festival de musiques électroniques de la capitale et veut rassembler 20 000 personnes. Les forfaits sont vendus de 35 à 129 euros (de 1 à 5 jours). Une semaine plus tard, l'agence Surprise (booking et fêtes Concrete) produira le Weather Festival, du 17 au 19 mai. Lui aussi espère rassembler 20 000 personnes, au Palais des congrès de Montreuil (93), à la Machine du Moulin Rouge ou sur une barge, port de la Rapée à Paris. «Nous ne sommes pas sur le même créneau musical que *Marvellous Island*, qui propose une programmation plus accessible», explique Brice Coudert de Surprise. Les billets sont vendus de 20 à 55 euros pour une soixantaine d'artiste : Robert Hood, Kerri Chandler, Marcel Dettmann... ■ N. D.

SUR VOS AGENDAS

POITIERS

7 MARS

Quels enjeux aujourd'hui pour un ensemble de musique contemporaine ?

Par Ars nova et Futurs composés avec TAP scène nationale de Poitiers. 05 49 30 09 25

MARSEILLE

12 AU 16 MARS

FAI-AR : panorama des chantiers 2013.

Formation avancée et itinérante des arts de la rue : 14 expérimentations dans les rues de Marseille.

04 91 69 74 67



D.R.

BAGNOLET

LE 14 MARS

Exposition au CFPTS.

Le Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle, à Bagnolet (93), présente son exposition annuelle des travaux des stagiaires



F. CABANT

de la formation fabrication et réalisation d'accessoires. Elle est baptisée la Forge. www.cfpts.com

VÉNISSIEUX

18 MARS

Tous d'accord ? Pour une politique artistique et culturelle territoriale partagée.

Par le Groupe des 20 Rhône-Alpes. contact@theatre-venissieux.fr

BORDEAUX

19 MARS

Création artistique, collectage

et mémoire populaire.

Par l'OARA. www.oara.fr

LAILLY-EN-VAL (45)

19 MARS

Culture et développement durable.

Par Culture O Centre. carole.boulmier@cultureocentre.fr

MAUBEUGE ET MONS

20 AU 23 MARS

Focus théâtre dans le cadre du festival VIA

Par le Manège, l'Institut français et l'ONDA. www.onda.fr

MARSEILLE

21 AU 23 MARS

Babel Med Music

www.babelmedmusic.com



D.R.

VTRY-SUR-SEINE

21 MARS AU 20 AVRIL

Biennale de danse du Val-de-Marne

Par la Briqueterie, CDC. 01 56 34 09 75

CAEN

22 MARS

Les âges du corps, enjeu de la création artistique ?

Par le Centre chorégraphique national de Caen, la Brèche et l'ODIA Normandie. www.ccnbn.com

PARIS

25 MARS

Artistes d'ailleurs, scène d'ici. L'accueil d'équipes artistiques étrangères.

Par le CNV, CND, CNT, Hors-LesMurs, l'IRMA et le BAAPE. www.horslesmurs.fr

PARIS LE 12 MARS

Les nouveaux enjeux des politiques culturelles

Cette rencontre de l'Observatoire des politiques culturelles traitera de la culture dans les enjeux de globalisation et de mise en compétition des territoires. Il sera aussi question du développement des technologies et industries culturelles, de la logique du marché, et de régulation. Outre Guy Saez et Jean-Pierre Saez, qui ont dirigé l'ouvrage *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles-Dynamiques européennes*, sont attendus Pascal Brunet, Catherine Cullen, Laurence Dupouy-Veyrier, Karine Gloanec-Maurin, Vincent Guillon, Christopher Miles et Anne-Marie Autissier. À la Maison de l'Europe, entrée libre sur inscription. samia.hamouda@observatoire-culture.net

L'Hectare : pôle

marionnette. L'Hectare à Vendôme, dirigé par **Frédéric Maurin**, est devenu pôle régional pour les arts de la marionnette et le théâtre d'objets. La convention signée le 18 janvier associe la DRAC, le conseil général, le conseil régional et la communauté du pays de Vendôme. L'Hectare était depuis 2009 scène conventionnée pour les arts de la piste, la marionnette



et le théâtre d'objets. Elle se recentre sur les arts de la marionnette et le théâtre d'objet. La structure se voit dotée de moyens (80 000 € de l'État, 65 000 € de la Région et 25 000 € du Département) associés à de nouvelles missions d'accompagnement artistique et de diffusion. Un nouveau festival, Avec ou sans fils - marionnettes en campagne (du 21 au 29 mars), succède à la biennale d'arts de la piste Hors Piste. On y verra Massimo Schuster, Roland Shön, DudaPaiva, le Puppentheater Magdeburg...

ACID : coprésidence.

L'association ACID qui réunit les directeurs de centres dramatiques nationaux et régionaux

CARNET



Philippe Puigserver

Mort d'un accident cardiaque, le 4 février, à l'âge de 48

ans, Philippe Puigserver a accompagné de nombreux artistes du théâtre : Wladyslaw Znrko, Christiane Véricel, Charlie Brozzoni, Bruno Meyssat, Antepima, Denis Chabrouillet, et depuis quatre ans la compagnie Haut et court (Joris Mathieu). Il était aussi écrivain.

a abandonné la présidence unique jusqu'ici assurée par **Daniel Benoin**, directeur du Théâtre national de Nice pour une direction collégiale. Désormais les coprésidents sont : Daniel Benoin chargé des liens avec les associations professionnelles et le Syndeac, **Richard Brunel** (Comédie de Valence) chargé de la loi d'orientation, **Arnaud Meunier** (Comédie de Saint-Étienne), pour le dossier «intermittence», **Christophe Rauck** (Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis) pour les statuts juridiques, **Pauline Sales** (Le Préau à Vire), chargée de l'évolution des CDN. Le secrétaire est **Jean Boillot** (NEST à Thionville) et le trésorier **Arthur Nauzyiel** (CDN d'Orléans).

Appel à projets «Enfance et culture».

La Fondation de France invite à lui soumettre des projets qui ont l'objectif de «permettre à des enfants qui en seraient empêchés de pratiquer une discipline artistique, rencontrer des artistes, s'ouvrir au monde et à la culture, et d'acquérir un niveau de maîtrise suffisant pour s'exprimer et s'épanouir à travers l'art choisi», explique **Anne Bouvier**, responsable du programme Éducation et fondations. «Enfance et culture» accorde, depuis l'année dernière, une attention particulière à l'utilisation des outils numériques. 65 projets ont été financés en 2012 pour un montant moyen de 10 000 €. Les candidatures sont attendues jusqu'au 10 mai. www.fondationdefrance.org

Prix Fondation Audiens.

La Fondation Audiens Générations ouvre les candidatures pour la sixième édition de ses prix. Elle décernera trois prix (Excellence 30 000 €, Prix spécial du jury 20 000 €, et Encouragement 10 000 €) à des initiatives traduisant la solidarité active entre générations dans la culture, la communication et les médias. Dossiers à renvoyer pour le 30 avril. www.audiens.fr.

La Maison de la poésie change.

Olivier Chaudenson, qui a succédé à **Claude Guerre** à la direction de la Maison de la poésie à Paris, met en place un projet qu'expose la Ville de Paris : «*Cette Maison ne sera plus conçue comme un théâtre (avec une programmation annuelle de spectacles), mais comme un lieu souple, réactif, dont les programmes seront capables de répondre aux sollicitations et aux opportunités de l'actualité*». Olivier Chaudenson accordera une «plus grande place aux poètes» à travers des rencontres, débats, lectures et des performances. Pendant une transition, jusqu'en mai, la Maison de la poésie accueillera encore deux spectacles, initialement programmés au Théâtre Paris-Villette.

Victoires du jazz

à Vienne. Le festival Jazz à Vienne accueillera les artistes des Victoires du Jazz 2013 pour une soirée d'ouverture exceptionnelle le 28 juin, en collaboration avec le Rhino Jazz Festival. Les organisateurs espèrent 7 000 spectateurs pour cette soirée gratuite.

MUSIQUES ACTUELLES

Belfort : La Poudrière version 2.0

Inaugurée en 1996, la Poudrière tente de se réinventer. Cette salle qui sera prochainement labellisée scène de musiques actuelles (SMAC), a vu s'ouvrir deux nouveaux lieux dans la région, la Rodia à Besançon et le Moloco à Montbéliard. «*Les Bisontins font désormais moins le déplacement, constate Sandrine Dupuy, la directrice. Le Territoire de Belfort est un petit département, la moitié de notre public vient de l'extérieur*». Cette salle de 235 places souhaite diversifier ses publics avec une programmation «Sors tes parents !» chaque trimestre. «*C'est un enjeu d'avenir, explique Sandrine Dupuy. Les enfants vont souvent au cinéma, moins au concert. Nous développons également des concerts hors les murs, ce que nous pratiquions déjà au sein des festivals Impetus et Génériq.*» La Poudrière mutualise un poste d'accompagnement artistique avec le Moloco et propose un abonnement commun avec cette SMAC de 600 places. Après une année 2012 un peu difficile en termes de fréquentation et légèrement déficitaire, la Poudrière poursuit son travail de découverte artistique dans des locaux rénovés. Les équipes ont emménagé aux studios de répétition de la Rockhatry, gérés par la Poudrière. **NICOLAS DAMBRE**



Sandrine Dupuy

LE THÉÂTRE DU NORD, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL LILLE-TOURCOING

Le Ministère de la culture et de la communication,
DGCA et DRAC Nord-Pas-de-Calais,
La Région Nord-Pas-de-Calais,
La Ville de Lille,
La Ville de Tourcoing,

Recherchent un(e) ou des artistes

pour diriger, à partir du 1^{er} janvier 2014, le Théâtre du Nord (SARL), régie par le contrat de décentralisation dramatique (arrêté du 23 février 1995) et dont la mission fondamentale est la création théâtrale. Le(a), les artiste(s) assumera(ont) également la direction de l'école professionnelle supérieure d'art dramatique, l'EPSAD (association loi 1901), statutairement rattachée au Théâtre du Nord.

Les équipements dont dispose le CDN sont répartis sur plusieurs sites, à Lille et à Tourcoing. À Lille : une grande salle (440 places), une petite salle (88 places), une salle de répétition (200 m²). À Tourcoing : une salle (322 places modulables), des ateliers de construction. L'effectif permanent est de 42 salariés. Budget 2012 : 5 051 324 €.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et une présentation de leur parcours artistique accompagnées d'un curriculum vitae jusqu'au 18 mars 2013, cachet de la poste faisant foi, à :

- Monsieur le Directeur général de la création artistique (62, rue Beaubourg, 75003 PARIS, sous pli avec mention explicite «candidature Direction Théâtre du Nord» pour la DGCA)
- Madame la Directrice régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais (Hôtel Scrive, 3, rue du Lombard, 59041 Lille Cedex, sous pli avec mention explicite «candidature Direction Théâtre du Nord »)
- Monsieur le Président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (Siège de région – Direction de la culture 59555 Lille Cedex, sous pli avec mention explicite « candidature Direction Théâtre du Nord »)
- Madame le Maire de Lille (Hôtel de ville, CS 30667, 59033 Lille cedex sous pli avec mention explicite « candidature Direction Théâtre du Nord »)
- Monsieur le Maire de Tourcoing (Hôtel de ville, BP 80479, 10, place Victor Hassebroeck, 59208 Tourcoing Cedex sous pli avec mention explicite « candidature Direction Théâtre du Nord »)

La circulaire du 31 août 2010 portant cahier des missions et des charges des centres dramatiques nationaux et une note d'orientation rédigée par les partenaires publics du CDN et présentant la structure ainsi que son territoire d'implantation sont disponibles auprès de la DRAC – service du théâtre et de l'action culturelle (03 28 36 62 05 ou 03 28 36 62 09).

Les candidats présélectionnés présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants des différents partenaires.

Madame la Ministre de la culture et de la communication procédera à la nomination à l'issue du processus.

th^N

EpsAd

THÉÂTRE DE LA COMMUNE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL D'AUBERVILLIERS
direction Didier Bezace

Le Théâtre de la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers,
Le ministère de la Culture et de la Communication (direction générale de la création artistique – direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France),
La Ville d'Aubervilliers,
Le Département de Seine-Saint-Denis

recherchent un(e) ou des artiste(s)

pour diriger le Théâtre de la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers (SARL), régi par le cahier des missions et des charges des centres dramatiques nationaux (circulaire du 31/08/2010), dont la mission fondamentale est la création théâtrale, à partir du 1^{er} janvier 2014.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et une présentation de leur parcours artistique, accompagnées d'un curriculum vitae, jusqu'au 10 mars 2013, cachet de la poste faisant foi, à :

- Monsieur le Directeur général de la création artistique, 2 rue Beaubourg, 75 003 Paris
- Madame la Directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, 47-49 rue Le Pelletier, 75 009 Paris
- Monsieur le Maire d'Aubervilliers, Hôtel de Ville, 2 rue de la Commune de Paris, 93 300 Aubervilliers
- Monsieur le Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Hôtel du Département, 93006 Bobigny cedex

Le cahier des missions et des charges et une note d'orientation rédigée par les partenaires publics du CDN, présentant la structure ainsi que son territoire d'implantation, sont disponibles auprès de la DRAC Ile-de-France – service du Théâtre (01 56 06 52 79) et par mail auprès de josiane.karkides@culture.gouv.fr

Les candidats présélectionnés présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants des différents partenaires.

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication procédera à la nomination à l'issue du processus.

musiques

apejs
actuelles

L'APEJS, Association pour la promotion et l'enseignement des musiques actuelles en Savoie, recrute son directeur (H/F)

L'APEJS, structure dédiée aux musiques actuelles, 30 salariés, env. 400 élèves, développe :
• la formation (amateur et professionnelle),
• l'action culturelle,
• la diffusion / production / création.

L'APEJS est reconnue nationalement établissement d'enseignement de la musique, par le Ministère de la culture et de la communication.

MISSIONS

Sous la responsabilité du conseil d'administration et du président : assurer la mise en œuvre et l'évolution du projet pédagogique et artistique, assisté du coordinateur pédagogique et des enseignants ; gérer et manager l'association en collaboration avec l'équipe administrative ; développer le partenariat avec le Conservatoire et la Cité des arts de Chambéry ainsi qu'avec les autres acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire ; assurer la programmation de la saison de concerts ; s'inscrire dans les réseaux des musiques actuelles.

PROFIL

Vous êtes musicien/pédagogue dans le domaine des musiques actuelles et/ou vous avez montré vos capacités à diriger une structure de même nature ; notions de gestion des associations ; connaissance des différents réseaux professionnels des musiques actuelles et des institutions ; expression écrite et orale aisée ; sens de l'organisation et du travail en équipe ; disponibilité ; esprit d'initiative ; ouverture aux différentes formes artistiques actuelles ; maîtrise de l'outil informatique.

Poste en CDI à temps complet, basé à Chambéry, rémunération d'après la convention collective nationale de l'animation, suivant profil.

Adresser CV et lettre de motivation avant le 20 mars 2013 à M. le président de l'APEJS, Cité des arts, Jardin du Verney, 73000 Chambéry ou par mail à accueil@apejs.org

Pour les candidatures retenues, entretien à prévoir début avril 2013. www.apejs.org



Le Gallia Théâtre de Saintes (Charente-Maritime), recrute

son directeur (h/f)

Située à proximité de l'océan (20 mn), de La Rochelle et de Bordeaux (1h par l'A10), Saintes, en Charente-Maritime, est une sous-préfecture de 28 000 habitants située au centre d'une Communauté d'Agglomération de 36 communes, territoire en pleine expansion représentant 61 000 habitants.

Le Gallia Théâtre est une «Scène conventionnée Création contemporaine et Jeune Public». Ce théâtre de centre ville, ouvert depuis 10 ans, propose une saison pluridisciplinaire de 30 à 35 spectacles par an (salle de 500 places), mêlant théâtre, danse, cirque, musiques avec une dominante de spectacles Jeune Public. Un cinéma Art et Essai (98 places) complète l'offre répartie sur les deux salles. En articulation avec son travail d'accompagnement d'équipes artistiques et ses accueils, le Gallia Théâtre mène par ailleurs une politique d'action culturelle ambitieuse en lien avec les quartiers et les établissements scolaires de son bassin d'implantation. Avec plus de 2 200 adhérents et 50 000 spectateurs par an, le Gallia Théâtre joue un rôle éminent sur tout le Sud de la Charente Maritime. Cet établissement dispose d'un budget de fonctionnement général hors loyer de 1 Million d'€ (pour une équipe de 10 personnes).

Le Directeur (H/F) est nommé par le Président du Conseil d'Administration après sélection par un jury de recrutement. Il détient au nom de l'Association les licences d'entrepreneur de spectacles.

Dans le prolongement des orientations fixées par la Ville, la DRAC et leurs partenaires qui visent à faire de cet équipement un lieu référence pour la création jeune public et la relation au territoire et à ses publics, notamment jeunes, le directeur, se verra confier la responsabilité de la programmation artistique et culturelle avec comme objectif de conduire une politique ambitieuse d'accompagnement d'équipes à la création et d'accueil d'œuvres susceptibles d'attirer et de fidéliser le plus large public.

Le Directeur (H/F) aura pour missions :

- De définir et de mettre en œuvre un projet artistique et culturel global et cohérent en orientant les choix artistiques et en supervisant les projets relatifs à la programmation de la saison dans une pluridisciplinarité d'approche
- De signer les engagements contractuels
- D'assurer l'ancrage de l'établissement dans son environnement par la prise en compte des richesses artistiques et talents émergents du territoire, l'instauration de coopérations avec les autres structures culturelles ou éducatives, tant à l'échelle locale, que régionale ou nationale
- D'instaurer une politique des publics renouvelée et ambitieuse, articulée au projet artistique, en privilégiant le public jeune
- De consolider les partenariats publics et privés et de diversifier les collaborations avec les structures de même nature
- De superviser la gestion de l'équipement et de son personnel
- De rechercher des financements

Profil ● formation supérieure ● solide expérience dans la direction d'un établissement culturel pluridisciplinaire et dans la conduite d'un projet artistique et culturel ● connaissance fine des réseaux artistiques ● bonne maîtrise des aspects organisationnels, humains, juridiques et financiers d'une structure associative ● capacités réelles de management et de négociation ● Titulaire du Permis B

Conditions ● Application de la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles ● Poste à pourvoir en septembre 2013. ● CDD sans terme précis (Remplacement du Directeur en arrêt maladie)

Modalités de recrutement ● Les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s sur CV et lettre de motivation seront invité(e)s à rédiger et à présenter un projet sur la base d'une note d'orientation qui leur sera adressée.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation et CV) au plus tard le 2 avril 2013 à : M. le Président du Gallia Théâtre, 67 ter cours National - BP 90122 - 17104 Saintes Cedex Ou à « administration@galliatheatre.fr »



ANTOINE VITEZ

DIRECTEUR DU THEATRE D'IVRY - ANTOINE VITEZ (H/F)

LE THEATRE D'IVRY-ANTOINE VITEZ

Le Théâtre d'Ivry-Antoine Vitez est un établissement public local à caractère industriel et commercial, régie municipale autonome en responsabilité morale et financière.

La Scène est conventionnée Chanson par le ministère de la Culture, la DRAC Ile-de-France et le Théâtre par le Conseil Général du Val-de-Marne et le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le dispositif PAC. Dans le cadre des orientations de la politique culturelle municipale, le théâtre d'Ivry-Antoine Vitez met en œuvre une programmation pluridisciplinaire dont l'accent porte notamment sur la chanson et le spectacle vivant en direction du jeune public.

Chaque saison, il accueille des spectacles en diffusion et met en œuvre des résidences de création. Dans l'attente de l'ouverture de la Manufacture des Œillets en 2015, le théâtre accueille 3 séries de 24 représentations théâtrales du CDN TQI ainsi que l'atelier théâtral. Le Directeur s'appuie sur une équipe de 20 permanents, complétée par un certain nombre d'intermittents et il dispose d'une salle de 240 places et d'une salle de 100 places.

LE POSTE

Il s'agit de remplacer la Directrice du Théâtre qui part en retraite en octobre 2013. En ce qui concerne la programmation, le futur Directeur devra élaborer une saison pluridisciplinaire fondée sur la recherche de la diversité des esthétiques, de la création contemporaine en mettant particulièrement l'accent sur la chanson, en direction des différents publics.

Veillant à la bonne relation et au suivi des artistes, il mettra en œuvre une politique de résidences d'artistes (4 résidences de créations par artiste) et de compagnonnages contribuant à la rencontre avec les habitants et favorisant l'échange avec les publics potentiels ainsi que la diffusion de divers spectacles.

Il alliera l'exigence des propositions artistiques à la recherche d'ouverture à tous les publics éloignés de l'art, grâce au travail d'éducation et de formation. Enfin, il devra négocier avec les équipes artistiques sur tous les aspects (projet artistique, aspects techniques, organisationnels et budgétaires).

Chargé de renforcer la relation avec la cité, il sera attentif au développement de la fréquentation des œuvres du spectacle vivant. Il travaillera à la lisibilité de l'identité du lieu et de son image, élaborera des actions artistiques sur le territoire en collaboration avec les équipes artistiques en résidence et fera partager les projets par les personnels du théâtre pour une meilleure mise en œuvre. Enfin, il développera les relais locaux et favorisera les partenariats locaux, départementaux et territoriaux.

LE PROFIL

Professionnel confirmé, le futur Directeur aura une expérience, dans un établissement équivalent, d'animation d'équipes et de pilotage de projets artistiques et culturels.

Il aura une bonne connaissance du paysage institutionnel, des musiques d'aujourd'hui et plus particulièrement de la chanson. Doté de réelles capacités de médiation, il sera à l'aise dans le travail collectif et dans l'expression aussi bien écrite qu'orale. Enfin, il connaîtra la gestion administrative et financière et aura un véritable sens du service public et de l'intérêt général.

LES CONDITIONS MATERIELLES

Recrutement contractuel de droit public pour le 1er septembre 2013. Les conditions de travail et la rémunération sont fixées par la convention collective du Syndec.

Les CV et lettres de motivation sont à adresser par mail à : Cabinet Raviat & Owen Conseil contact@cabinetraviatowenconseil.fr



recrute son/sa Directeur/trice

L'**Institut Supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS)** est une association qui propose, en lien avec le secteur professionnel et l'Université, une offre de **formation continue aux métiers techniques du spectacle**. L'ISTS est également un **centre de ressources**.

L'ISTS assure pour le compte des collectivités locales, et en particulier pour la Ville d'Avignon, une **mission d'action culturelle** dans le domaine de la diffusion artistique, en assumant notamment la gestion opérationnelle de deux salles de spectacle (le Théâtre Benoît XII et la Chapelle des Pénitents Blancs).

Missions

Le Directeur de l'ISTS est mandaté par le Conseil d'Administration de la structure pour veiller à l'adéquation des objectifs qu'elle se donne avec les moyens qu'elle réunit.

A ce titre, il revient au Directeur de l'ISTS de proposer au Conseil d'Administration un projet d'actions constamment réactualisé :

- au regard des demandes émanant aussi bien du secteur professionnel que des pouvoirs publics ou des organismes de financement de la formation,
- au regard de l'évolution des pratiques significatives du secteur et de sa réglementation,
- au regard des aspirations des postulants à la formation et des porteurs de projet de création.

Le Directeur de l'ISTS instruit avec ses collaborateurs directs les modalités de mise en œuvre. Il donne les orientations qualitatives et veille à ce que les prescriptions de mise en œuvre et les niveaux d'exigence attendus soient connus des personnels concernés. Il évalue aussi bien les résultats obtenus que la façon d'y parvenir.

Profil attendu

Titulaires au moins d'un diplôme de niveau I (Bac + 5) ayant des rapports patents avec le spectacle vivant, les candidats devront disposer d'une très bonne connaissance du milieu professionnel du spectacle vivant et de ses métiers. Ils devront présenter les garanties d'une expérience dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Experts sur les processus de production dans le spectacle vivant, ils devront justifier d'une expérience de la formation professionnelle du secteur et de l'ingénierie de formation. Soucieux des conditions d'exercice d'une structure si spécifique, ils auront déjà œuvré à l'administration et à la gestion d'organismes de formation et de structures d'action culturelle.

Attentifs à l'ancrage territorial de l'ISTS, les candidats devront identifier voire connaître les acteurs culturels locaux. Une expérience de développement de projets à l'international est souhaitée.

Enfin, dotés de qualités relationnelles avérées, et d'un niveau de culture général élevé, les candidats devront disposer de savoirs et de capacités d'intervention didactique dans un domaine de spécialisation exploitable par l'ISTS.

Contrat et rémunération

CDI, Groupe 1, échelon 6 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles (+12,5% des minima)

Les candidats adresseront, avant le 15 mars 2013, une lettre de motivation, un CV et un projet de Direction à l'adresse suivante :

ISTS – Institut Supérieur des Techniques du Spectacle

M. Emmanuel Ethis, Président – 20, rue Portail Boquier – 84000 Avignon

L'appel à candidatures est publiée dans son intégralité sur le site Internet www.ists-avignon.com/offres-emploi

**Opéra
Eclaté**
Compagnie nationale
de théâtre musical

**Festival
Saint-Céré**

Festival de théâtre
Figeac

**CNPTTM : Centre National de Production
de Théâtre et Théâtre Musical**
Figeac, Saint-Céré, Lot, Midi-Pyrénées

POSTE D' ADMINISTRATEUR (H/F)

Le Centre National de Production de Théâtre et Théâtre Musical (CNPTTM) a pour missions la production de spectacles dans les domaines du théâtre et du théâtre musical, la direction de la compagnie nationale Opéra Eclaté, la direction et l'organisation des festivals de théâtre de Figeac et de théâtre musical de Saint-Céré et de la saison d'hiver de Saint-Céré.

Plusieurs spectacles sont créés pour les festivals de théâtre de Figeac (30 représentations, 8000 spectateurs) et de musique et de théâtre lyrique de Saint-Céré (35-50 représentations, 15 000 spectateurs). Ces spectacles partent ensuite en tournée en France et à l'international pour une soixantaine de représentations. Le CNPTTM bénéficie d'un espace de création et de représentation, d'un atelier de production de décors et de costumes - le Théâtre de l'Usine - mis à disposition par le Conseil général.

Cet équipement reconnu Pôle d'Excellence Rurale est en cours de réhabilitation et de transformation en théâtre de 400 places ouvert à l'année.

Le CNPTTM participe également à l'animation culturelle du département du Lot en collaboration avec les autres structures de programmation départementales. Le budget est de 2300 K€ (5 permanents CDI, 5 CDD, et 23 équivalents plein temps - artistes, techniciens).

PROFIL DU POSTE

Sous l'autorité du directeur artistique, l'administrateur aura pour missions :

1 / Structuration et développement du projet territorial et partenarial de la structure :

L'administrateur aura pour mission de conforter et/ou développer la participation du CNPTTM aux dynamiques partenariales et territoriales :

- Inscription de la structure dans des projets et dispositifs territoriaux et partenariaux de dimension départementale, régionale, nationale et internationale.
- Impulsion de dispositifs de développement culturel prolongeant les activités de création, de production et de programmation de la structure.
- Il sera assisté d'une chargée de ressources humaines, d'un comptable, d'un directeur de production et d'un régisseur général.

2 / La direction administrative et financière de la structure

- Gestion (administrative et financière) du projet culturel et artistique : préparation, suivi et exécution du budget. Plan de trésorerie, établissement des comptes d'exploitation et des contrats de coproductions
- Gestion des ressources humaines : contrats de travail, contrats de stages, supervision des salaires, assurances, déclarations d'accidents du travail, documents Assedic... Recrutement du personnel (A l'exception du personnel artistique).
- Etablissements et suivis des dossiers de demande de subventions.
- Recherches des financements « diversifiés ».
- Participation à la mise en place de la politique d'entreprise.
- Animation des relations avec les partenaires culturels, territoriaux et économiques.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Formation supérieure en management et gestion de structures et d'institutions culturelles.
- Capacité à travailler en réseau.
- Bonne connaissance du paysage culturel et territorial français et de la production du spectacle vivant.
- Très bonne connaissance de l'environnement administratif, financier, social, juridique et fiscale des activités culturelles.
- Permis B.

QUALITÉS ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Capacités de management d'équipe et de projet.
- Adaptabilité, esprit de synthèse, bon rédactionnel.
- Expérience significative dans l'administration d'une structure et/ ou d'une institution culturelle.

CONDITIONS

CDI à temps plein, basé sur Saint-Céré, Fréquents déplacements.

Cadre groupe 2 (convention artistique et culturelle).

Salaires en fonction de la grille salariale de l'établissement et de l'expérience.

Prise de poste : juin/juillet 2013.

(Candidature à adresser avant le 22 mars à Monsieur le Président du CNPTTM, 18 avenue du docteur Roux, 46400 Saint-Céré, administration@opera-eclate.com)

www.festival-saint-cere.com / www.opera-eclate.com
www.festivaltheatrefigeac.com



direction Arnaud Meunier

L'ÉCOLE DE LA COMÉDIE RECRUTE

L'École de la Comédie de Saint-Étienne est l'une des six écoles supérieures d'art dramatique en France installée au cœur d'un théâtre de création, le Centre dramatique national de Saint-Étienne. CDN qui fait l'objet d'une complète reconstruction sur un nouveau site qui sera opérationnel au printemps 2016. Il disposera de plusieurs salles de spectacles et de répétitions, dans un quartier de la ville en pleine mutation. Il conserve son site initial d'ici-là. Ce projet architectural d'envergure s'inscrit plus largement dans un plan global de rénovation et de transformation de la ville.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF/VE (H/F) - CDI

Sous la responsabilité du directeur de l'école et du responsable des études et en étroite collaboration avec eux, vous aurez en charge la gestion administrative, sociale, juridique et financière de l'établissement :

MISSIONS

- À ce titre, vous préparerez le budget UNIDO et suivrez son exécution, en élaborant les outils de gestion et de suivi financier.
- Vous mettrez en œuvre le changement de statut juridique de l'école à venir.
- Vous préparerez l'ensemble des éléments nécessaires aux séances du conseil d'administration et des assemblées générales.
- Vous participerez activement à la recherche de financements complémentaires liés à l'activité et au développement de l'école.
- Vous serez en charge de la gestion du personnel permanent et occasionnel, de la mise en œuvre de la politique sociale et contractuelle.
- En lien avec le service comptable, vous serez l'interlocuteur/trice privilégié/e de l'ensemble des fournisseurs et prestataires de la structure.
- Vous participerez à la mise en œuvre de la politique d'insertion professionnelle des comédien(ne)s issu(e)s de l'école.
- Vous participerez à la mise en place de la formation professionnelle au sein de l'école.
- Vous assurerez le suivi administratif avec les collectivités partenaires et préparerez les éléments d'évaluation et de compte-rendu de l'activité de la structure.
- Vous assurerez le suivi administratif des partenariats pédagogiques mis en place par l'école tant au niveau national qu'international.
- Vous suivrez les travaux de la future Comédie et plus particulièrement des espaces dédiés à L'École de la Comédie.

PROFIL

De formation supérieure dans le domaine de la gestion et du management, vous avez de préférence une première expérience à un poste similaire. Vous êtes rigoureux/se et autonome, doté/e de qualités d'écoute, d'analyse, de dialogue et d'encadrement. Vous êtes déterminé/e à œuvrer pour le développement de la formation artistique. Vous disposez d'une solide connaissance du secteur et de son réseau.

CONDITIONS

Prétentions à préciser par vos soins.

Poste à pourvoir dès que possible. Adresser CV et lettre de motivation au plus tard le 7 mars 2013 à l'attention d'Arnaud Meunier
bfacon@lacomédie.fr 7, avenue Émile Loubet - 42048 Saint-Étienne cedex 1

Le Conseil général des Hauts-de-Seine recrute Mettez vos compétences au service de grands projets

Le Pôle Culture recrute

■ Un Responsable du service diffusion médiation (h/f)

(Cadre d'emplois des Attachés de Conservation du Patrimoine)
Musée Albert Kahn - Unité Diffusion médiation -
Boulogne-Billancourt (réf. 118.EL.MR.13.50)

Le musée-jardin Albert Kahn est constitué de bâtiments patrimoniaux disséminés dans les 3,9 hectares d'un jardin de collection et d'une galerie d'exposition construite en 1990. Il a vocation à conserver et valoriser un fonds de 87 000 photographies, de plus de 100 heures de films, d'environ 2000 objets liés à la technique de prise de vue et à l'histoire des jardins.

MISSIONS : Vous animerez et piloterez l'équipe du service Diffusion médiation : impulser, coordonner, orienter et évaluer les missions dévolues au service • Vous définirez, en lien avec le directeur, la programmation culturelle (expositions, saison culturelle, politique éditoriale, production audiovisuelle et multimédia, partenariat) • Vous concevrez, mettrez en œuvre et évaluez la politique des publics (prospection, développement, fidélisation).

PROFIL : Connaissances en ethnologie, histoire et en médiation culturelle • Connaissance du milieu institutionnel et du cadre administratif et financier des collectivités locales • Savoir-faire en matière de communication et d'édition • Maîtrise de la réglementation applicable aux musées de France • Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en matière de réglementation ERP.

Adressez votre candidature et curriculum en indiquant la référence du poste soit par courriel : recrut@cg92.fr soit par courrier : Monsieur le Président du Conseil général, Hôtel du Département, Département Ressources Humaines et Modernisation - service Emploi - Effectifs - 2 / 16 Boulevard Soufflot, 92015 Nanterre Cedex.



Retrouvez l'ensemble
de nos offres d'emploi sur :
www.hauts-de-seine.net

THÉÂTRE
DE L'AGORA
SCÈNE
NATIONALE
D'EVRY ET
DE L'ESSONNE

Le Théâtre de l'Agora

SCÈNE NATIONALE D'EVRY ET DE L'ESSONNE

recrute UN DIRECTEUR TECHNIQUE (H/F)

- en contrat à durée indéterminée • temps plein, modulation annuelle du temps de travail • rémunération selon Convention collective des entreprises artistiques et culturelles / cadre 3 • poste à pourvoir immédiatement.

MISSIONS

Sous l'autorité du directeur, il sera responsable de :

- l'étude prévisionnelle, l'organisation et la coordination des différentes étapes des créations et accueils de spectacles et autres manifestations (une centaine de représentations dans la saison), au Théâtre (2 salles de 650 et 250 places) et en-dehors (plusieurs spectacles en diffusion hors-les-murs),
- l'assistance et le conseil auprès des équipes artistiques en résidences,
- la planification et le suivi des activités techniques de l'entreprise,
- la gestion opérationnelle de l'ensemble du personnel technique permanent et intermittent, l'encadrement et le recrutement (6 permanents, 4 ETP intermittents),
- le suivi de l'application des règles de sécurité (réglementation ERP, code du travail, protection préventive du public et des travailleurs),
- la gestion de l'entretien des locaux, de la maintenance du bâtiment et des équipements scéniques,
- la gestion des aménagements du bâtiment et des investissements en matière d'équipements scéniques,
- la gestion des budgets alloués à la technique.

PROFIL

- expérience solide et confirmée dans des fonctions analogues
- excellent sens de l'organisation, du management, de l'anticipation et de l'initiative
- qualités relationnelles, sens de l'écoute et capacité d'autonomie
- maîtrise des procédures de sécurité liées aux ERP - SSIAP1 demandé,
- pratique usuelle des outils informatiques (logiciel Régie Spectacle)

Salaire : selon la grille des salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (groupe 3, échelon à négocier en fonction de l'expérience).

Envoyer avant le 4 mars 2013 lettre de motivation et CV à :
Christophe Blandin-Estournet - Directeur
Théâtre de l'Agora, Scène nationale d'Evry et de l'Essonne
Place de l'Agora - BP 46 - 91002 Evry cedex
ou par mail : administration@theatreagora.com

Structures de création et de diffusion

Direction

THÉÂTRE DE LA COMMUNE (93).

Artistes (h/f). → **Voir page 11**

THÉÂTRE DU NORD (59).

Artistes (h/f). → **Voir page 11**

APEJS (73). Directeur (h/f).

→ **Voir page 11**

THÉÂTRE GALLIA (17).

Directeur (h/f). → **Voir page 12**

THÉÂTRE D'IVRY ANTOINE

VITEZ (94). Directeur (h/f).

→ **Voir page 12**

LA MUSE EN CIRCUIT à Alfort-

ville (94). Directeur (h/f). Cand.

avant le 15/03. www.alamuse.com

CENTRE CULTUREL DE

RENCONTRE D'AMBRONNAY.

Directeur général (h/f). Cand.

avant le 15/03. CDI pour le 1/11.

vanessa.low@ambronay.org

Administration/production/diffusion

LA COMÉDIE DE SAINT-

ÉTIENNE (42). Responsable

administratif (h/f). → **Voir page 14**

CNPTTM, Centre national de production de théâtre et théâtre musical (46). Administrateur

(h/f). → **Voir page 13**

PUCE MUSE à Wissous (91).

Administrateur de production (h/f).

CDD temps partiel 5 mois dès mai.

administration@pucemuse.com

COMPAGNIE KARINE

SAPORTA. Chargé de produc-

tion (h/f). CDD CUI 6 mois.

ciekarinesaporta@wanadoo.fr

L'ESTRAN - COMPAGNIE

GIOCO COSI à Saint-Herblain

(44). Chargé de diffusion

et de communication (h/f).

estran-giococosi@orange.fr

MA SCÈNE NATIONALE -

PAYS DE MONTBÉLIARD.

Administrateur (h/f). Cand. 22/03.

Pour fin août. [direction@](mailto:direction@mascenationale.com)

mascenationale.com

COMPAGNIE LES MATAPESTE

à (79). Responsable administratif

et financier. CDI pour le 1/09.

marjorie.matapeste@wanadoo.fr

SAFOUL PRODUCTIONS

à Montreuil (93). Chargé de

production (h/f). Cand. avant

le 28/02. Pour le 1/04. [assane@](mailto:assane@safoul-productions.com)

safoul-productions.com

Communication / Relations publiques

LE GRAND R, scène nationale de la Roche-sur-Yon (85). Attaché aux relations publiques (h/f).

Cand. avant le 15/03. Pour

le 1/04. contact@legrandr.com

CITÉ DE LA MUSIQUE à Paris.

Attaché aux relations avec le

public (h/f) pour les festivals

Days Off et Jazz à la Villette.

CDD 6 mois à pourvoir dès le 18/03.

recrutement@cite-musique.fr

LE GRANIT, scène nationale

à Belfort (90). Responsable des

relations publiques (h/f). CDI.

contact@legranit.org

Technique

THÉÂTRE AGORA (91). Directeur

technique (h/f). → **Voir page 14**

THÉÂTRE D'ORLÉANS (45).

Régisseur général (h/f).

→ **Voir ci-contre**

LES DÉCHARGEURS/ LE PÔLE

à Paris. Régisseurs (deux postes)

son lumière expérimentés

AVAB, dont un CDI.

lepoletechnique@gmail.com

Autres

LABORATOIRES D'AUBER-

VILLIERS. Chargé de la coordi-

nation des projets (h/f).

Cand. avant le 1/03. Pour le 18/03.

recrutement@leslaboratoires.org

OPÉRA DE LYON (69).

Contrôleur de gestion (h/f).

Cand. avant le 1/03.

vmironneau@opera-lyon.com

FILE7 à Magny-le-Hongre (77).

Comptabilité et administration

(h/f). administration@file7.com

LA FAÏENCERIE, Théâtre

de Creil (60). Responsable

de l'éducation artistique et de

l'action culturelle (h/f). Cand.

avant le 1/03. [c.porebski@](mailto:c.porebski@faïencerie-theatre.com)

faïencerie-theatre.com

THÉÂTRE DES AMANDIERS

à Nanterre (92). Chargé des res-

sources humaines et paies (h/f).

candidature@smc-conseil.com

MAISON DES CULTURES DU

MONDE. Caissier. CDD temps

partiel du 11/03 au 5/07.

Cand. avant le 3/03. [pelissier@](mailto:pelissier@maisondesculturesdumonde.org)

maisondesculturesdumonde.org

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du
spectacle

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, profilculture.com, presse spécialisée...

Organismes

ISTS, Institut supérieur des techniques du spectacle à Avignon (84). Directeur (h/f).

→ **Voir page 13**

Fonction publique territoriale

CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE (92).

Responsable du service diffusion médiation (h/f). → **Voir page 14**

CA SUD DE SEINE à Fontenay-aux-Roses (92). Chargé de l'action

culturelle et de la communica-

tion (h/f) pour le conservatoire de Fontenay. drh@sudseine.fr

CA DU PAYS DE VANNES (56).

Chargé d'administration et de production (h/f) pour son service

développement culturel et sport. CDD 12 mois. [recrutement@](mailto:recrutement@vannesagglo.fr)

vannesagglo.fr

CA PAYS CHATELLERAUDAIS.

Directeur de Conservatoire

(h/f), cand. 15/03. Pour le 1/07.

+ Directeur de programmation

pour sa saison culturelle (h/f),

cand. 1/03. [anais.julan@](mailto:anais.julan@capc-chatellerauld.fr)

capc-chatellerauld.fr

CA DU PAYS DE MEAUX.

Directeur de la maison des

jeunes et de la culture (h/f).

[www.ville-meaux.fr/IMG/pdf/](http://www.ville-meaux.fr/IMG/pdf/DIRECTEUR_MJC.pdf)

[DIRECTEUR_MJC.pdf](http://www.ville-meaux.fr/IMG/pdf/DIRECTEUR_MJC.pdf)

VILLE DE MONTIGNY-LE-

BRETONNEUX (78). Directeur

de la culture (h/f). Pour le 1/03.

drh@montigny79.fr

La Scène nationale d'Orléans recrute

le Régisseur général (h/f) du Théâtre d'Orléans

Le Théâtre d'Orléans est un ensemble comprenant trois salles de spectacles (900, 600 et 200 places) et des espaces modulables, dans lequel résident trois structures (CDN, CADO et Scène nationale) ayant une programmation spécifique. La Scène nationale a en charge la gestion de ce lieu.

Placé(e) sous l'autorité du Directeur technique, le(la) Régisseur(se) général(e) assure l'animation d'une équipe de 17 techniciens permanents et d'une équipe de techniciens intermittents.

Il(elle) est responsable de la préparation (analyse des fiches techniques), de l'exploitation et de la coordination des manifestations, dans le respect des règles de sécurité.

Il(elle) élabore les plannings de l'ensemble de l'équipe technique dans le cadre des diverses réglementations.

Il(elle) veille au bon entretien du matériel scénique.

Il(elle) est disponible, a de réelles qualités de travail en équipe, et devra maîtriser l'outil informatique (Excel, Autocad, Théâtre info Système...).

Poste en CDI à pourvoir le 21 août 2013 avec une période de formation fin juin/début juillet.

Rémunération selon convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles et expérience.

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Directeur

Scène nationale d'Orléans / Théâtre d'Orléans

BP 21269

45002 Orléans cedex 1

par courrier ou par mail : mfh@theatredorleans.fr

www.scenesnationaledorleans.fr

THEATRE D'ORLÉANS



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

COMÉDIE-FRANÇAISE. Marine Faye remplace Laurent Codair, attaché de presse du Théâtre du Vieux-Colombier, parti au Théâtre de Poche-Montparnasse.



BRUNO KLEIN

INSTITUT FRANÇAIS.

Pierre Colliot, directeur des ressources humaines et des réseaux de l'Institut français depuis juin 2011, succède au poste de secrétaire général à Laurence Auer, nommée ambassadrice en République de Macédoine.

SYNDEAC. Fabienne Herenberg a succédé à Claude Juin comme directrice adjointe du Syndeac (Syndicat des entreprises culturelles et artistiques). Elle était administratrice de la Comédie de Reims.

DIEPPE SCÈNE NATIONALE. Chloé Moreau est la nouvelle chargée des relations publiques de Dieppe scène nationale (76). Elle a été attachée aux relations avec le public à la Comédie de Béthune.

COMÉDIE DE REIMS, CDN. Emmanuel Pilaert, administrateur au bureau de production Prima Donna, à Paris, remplacera, le 18 mars, Fabienne Herenberg à l'administration de la Comédie de Reims (51).

CNAC. Martine Tridde-Mazloum, déléguée générale de la fondation BNP Paribas, a succédé à Bernard Latarjet à la présidence du Centre national des arts du cirque.

AGENCE HAYAT CHATELUS. Valérie Chatelus, ex-responsable du service de presse au ministère de la Culture (2005-2012), et Rebecca Hayat, attachée de presse indépendante depuis 2008, ont fondé l'agence de communication presse Hayat Chatelus.

AUTOUR DES RYTHMES ACTUELS.

D.R.

Yacine Mokhnachi, directeur des Ateliers du vent, à Rennes, dirige, dès le 4 mars, Autour des rythmes actuels, à Roubaix (59). Il succède à Laetitia Croze, partie à la Ville de Bailleul (59).

ORCHESTRE DE PARIS. Responsable promotion du label Naïve, Olivia Tourneville rejoint l'Orchestre de Paris comme responsable de la communication. Elle est remplacée par Charlotte Raffin.

STEREOLUX. Lucie Dahan devient chargée des relations avec le public et de la billetterie de Stereolux, à Nantes (44). Elle était assistante de gestion à l'Association de préfiguration du Centre national de la musique.

ARTS 276. Christophe Marchand, régisseur général d'Arts 276 à Rouen (76), en devient le directeur technique. Erwan Vrinat, de l'Espace Malraux, à Chambéry (73), devient responsable des relations avec le public et de l'action culturelle.

DÉDALE. Corinne Szeinsznajder quitte ses fonctions de secrétaire générale du Relais Culture Europe pour rejoindre l'agence parisienne Dédale, responsable du développement européen et international et de la coordination du réseau Michael Culture.

VILLE DE MARCOUSSIS. Virginie Marson [NOTRE PHOTO] remplace Sylvie Zammit comme directrice des affaires culturelles de Marcoussis (91). Elle était directrice artistique du théâtre de la Ferme du Mousseau, à Élancourt (78).



D.R.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE.

Sylvie Zammit, ex-DAC de la Ville de Marcoussis, est désormais directrice adjointe de la culture aux côtés de David Raynal au Conseil général de l'Essonne à Évry.

LES DRAMATICULES. Clotilde Ditsch, précédemment assistante de direction à la Merise, à Trappes (78), a remplacé Séverine Rozet comme administratrice de la Compagnie des Dramaticules, à Cachan (94).

PARCOURS

Abdelouahab Sefsaf, directeur du théâtre de Roanne

Le musicien et comédien va mettre l'accent sur la création.

Encore en tournée avec *Quand m'embraseras-tu ?*, une pièce de théâtre musical avec la compagnie Claude Brozzoni, d'après des poèmes de Mahmoud Darwich qui affiche quelque 150 dates, Abdelouahab Sefsaf pose néanmoins ses valises à Roanne (42). «Après une solide expérience artistique de terrain, je pense pouvoir apporter un dynamisme de création à ce lieu qui avait jusqu'ici une programmation mais pas d'ancrage», explique-t-il. Après l'École de la Comédie de Saint-Étienne (promotion 1992), Abdelouahab Sefsaf crée la compagnie Anonyme avec Richard Brunel, actuel directeur de la Comédie de Valence. En tant que comédien, il jouera sous la direction de Jacques Nichet, Claudia Stavisky, Claude Brozzoni, Grégoire Ingold. En 1999, il monte le groupe Dezoriental avec lequel il chante sur les



D.R.

grandes scènes françaises et grave chez Dreyfus deux albums étiquetés «world-jazz». L'aventure prend fin en 2004 et il monte le spectacle *Désoxydant* avec Georges Baux, réalisateur, arrangeur et compositeur qui est toujours son complice de création aujourd'hui. Le théâtre municipal de Roanne, sa première direction de lieu, va poursuivre une programmation éclectique (46 spectacles la saison dernière), mais accueillera aussi des artistes en résidence en théâtre, danse et chanson. Le théâtre à l'italienne de 560 places, en régie directe, a gagné en décembre une seconde salle modulable de 150 à 600 places qui se prête bien à l'action culturelle. «Aujourd'hui, le théâtre musical répond à mes aspirations et à mon envie d'être le relais d'auteurs méditerranéens», promet le nouveau directeur. **I.Y.P.**